

Copyright Board  
Canada



Commission du droit d'auteur  
Canada

[TRADUCTION]

[CB-CDA 2023-017]

## AVIS DE LA COMMISSION

### **Instance : Tarif 9 de la SOCAN – Événements Sportifs (2024-2026)**

Le 4 avril 2023

Aux fins de la règle 22 des *Règles de pratique et de procédure de la Commission du droit d'auteur*, la Commission avise par la présente que les renseignements fournis dans l'Avis des motifs du projet de tarif sont suffisants pour rendre une décision en ce qui concerne le Tarif 9 de la SOCAN – Événements Sportifs pour les années 2024 à 2026.

La secrétaire générale,  
Lara Taylor